



Achat immeuble dont 2 appart avec locataires protégées

Par **STELLABDR**, le **21/05/2008** à **23:13**

Bonjour, Mon frère et moi, locataires dans un immeuble R+2 (6 apparts), souhaiterions faire l'acquisition de celui-ci avec notre maman. Il me semble que ma voisine de palier et la sienne sont protégées par cette fameuse Loi dont le montant de leur très faible loyer ne peut être augmenté. Nous craignons fort que cela nous empêche d'acheter l'immeuble car nous avons pour objectif de réunir les 2 apparts par palier en 1 seul afin que chacun de nous 3 s'y loge. Ce qui implique bien entendu que tous les autres locataires doivent se reloger ailleurs. **Quel recours y a-t-il pour enfin pouvoir faire un proposition à notre propriétaire ?** Les 2 locataires que je crois être "protégée" ne vivent pas dans leur appartement et depuis de nombreuses années vivent chez leur compagnon et ce dans le confort le plus absolu ! (elles sont à la retraite je précise, je les connais étant donné que ce sont les tantes d'une relation). **Et, dans le cas où elles seraient un obstacle à notre acquisition, au risque de vous paraître démoniaque, la justice tiendrait-elle compte de leur situation géographique secrète (privant les personnes dans le besoin) si j'en apportais la preuve (témoignages, détective privé) ?** J'ai une maman malade qui vit dans un appartement pourri, humide et pire que tout loin de mon frère et moi. Donc je n'ai aucun scrupule, pardonnez-moi... Dans l'attente, merci d'apporter des réponses à mes questions.